



## Refus de remise gracieuse taxe d'habitation et redevance TV

-----  
Par Caroll vanguard

Bonjour,

j'ai attendu 8 mois pour avoir l'avis de taxe d'habitation et redevance TV.

Cependant je m'étonne de n'avoir pas reçu d'exemplaire en couleur comme les fois précédentes et sur 2 feuilles alors que les 2 figurent habituellement sur le même avis.

J'ai contacté le défenseur des droits qui ne m'a pas répondu.

J'ai fait une demande de remise gratuite mais ils ont refusé.

Ma situation est la suivante: femme seule, isolée, au chômage longue durée, un enfant à charge. Je touche l'ASS et un complément RSA. Je vais aux restos du coeur.

Au vue de ma situation, la remise aurait dû m'être accordée.

Que puis je faire ?